

J-17 avant le début des premières épreuves terminales de cette session 2021. Les aménagements annoncés par le ministre sont loin d'avoir répondu à toutes les inquiétudes de la communauté éducative, dans certains cas, de nouveaux problèmes sont même apparus ! Pour le brevet comme pour le bac, rien n'est donc réglé. Sur ce sujet comme d'autres, le ministre a fait fi de la fatigue engendrée par les conséquences de la crise sanitaire, des conditions inégales de préparation des élèves aux examens selon les établissements. Aujourd'hui, personnels et élèves sont dans une impasse du fait de la gestion inconséquente par le ministre de la question des examens. Sans réponse rapide de Jean-Michel Blanquer, la session 2021 sera encore marquée par la désorganisation, les ruptures d'égalité et une forme de mépris pour le travail des correcteurs et des élèves, décidément la marque de fabrique de ce ministre.

Philosophie : un bac hybride hors de contrôle

La possibilité de choisir la meilleure note entre celle de l'épreuve et celle du contrôle continu est désastreuse : elle dévalorise l'épreuve terminale et ouvre la porte à des calculs opportunistes. Quant aux correcteurs, ils vont avoir la pénible impression de corriger pour rien (ou presque) des copies insaisissables qui leur seront imposées dans une version numérisée, selon des délais toujours plus contraints. Les informations distillées au compte goutte par les Rectorats sur l'organisation des corrections attestent d'un état inquiétant d'impréparation.

Français : une organisation chaotique

Pour le bac de français, de nombreuses questions restent sans réponse : organisation des oraux, de la correction des écrits, respect des conditions sanitaires...A ce jour, se dessinent les contours d'une épreuve très lourde qui relègue la dimension pédagogique au second plan. Après une année particulièrement difficile à vivre au rythme des annonces ministérielles, les professeurs se trouvent face à de nouvelles difficultés et à une charge de travail particulièrement lourde (copies dématérialisées, conséquences de la multiplication des sujets etc) synonymes de perte de sens du métier. Inacceptable ! Le SNES-FSU exige que des mesures urgentes soient prises pour améliorer les conditions de correction.

Le grand oral, quoi qu'il en coûte

Les aménagements récents ne règlent en rien la question des inégalités de préparation. A quelques semaines de l'épreuve, les consignes d'évaluation se multiplient dans une forme de précipitation désorganisée : guides, note de service, FAQ s'empilent et se contredisent parfois alors même que les convocations ne sont toujours pas arrivées. Quant à interroger les élèves sur leur projet d'avenir et d'orientation après le désastre Parcoursup 2021, c'est faire bien peu de cas de l'état dans lequel ils se trouvent. L'obstination de Jean-Michel Blanquer à tenir le Grand oral fait apparaître cette épreuve pour ce qu'elle est réellement : le totem du bac Blanquer, celui que le ministre veut absolument préserver pour attester de la réussite de sa réforme.

Brevet des collèges, c'est un sujet !

Le ministre n'a jamais évoqué le brevet des collèges, alors même que les inégalités de préparation sont bien réelles. Professeurs et élèves de 3eme n'ont pas eu une année normale : école à distance, demi-jauges dans 15 départements pendant un mois, mise à l'isolement ponctuelle en cas de Covid ou de cas contact... en refusant tout aménagement, le ministre balaye d'un revers de la main la réalité du collège ! Le SNES-FSU a fait des propositions d'aménagements des épreuves depuis plusieurs semaines, quand Jean-Michel Blanquer va-t-il enfin y répondre ?

Comme l'an dernier, impréparation, déni de réalité, obstination du ministre conduisent toute la communauté scolaire dans l'impasse. Le Snes-FSU dépose une alerte CHSCT ainsi qu'un préavis de grève. Il exige la neutralisation du Grand oral, des réponses rapides aux questions posées sur les conditions de correction en français et en philosophie ainsi que sur le brevet. Il demande aussi la possibilité de corriger les copies en version papier pour les collègues qui le souhaitent.

Pour la 3eme année consécutive, la session des examens de fin d'année est bousculée. Tout n'est pas de la faute du Covid19. En revanche, la responsabilité du ministre est clairement engagée en raison notamment de son obstination coupable à faire primer les enjeux politiques sur les questions pédagogiques. Comment le ministre peut-il encore se targuer d'être le plus grand défenseur des épreuves nationales et terminales ?